

# Bulletin

## DES DROITS HUMAINS

Formation de journalistes francophones – 5e session du Conseil des Droits de l'homme

N° 1

Juin 2007



© Humberto Salgado

# Indispensable indépendance des enquêteurs de l'ONU

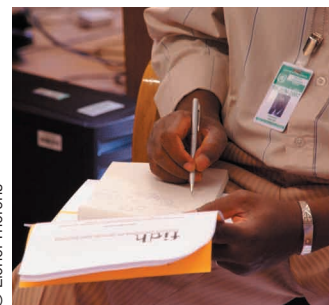
Pages 7-8

- 4 Haïti: la police entame des réformes importantes



© DR

- 9 ONG, médias et droits de l'homme: lune de miel?



© Lionel Thorens

- 11 Francophonie: un engagement pour les droits de l'homme, dans toutes les langues

## Remerciements

Ce Bulletin est le résultat du travail de cinq journalistes francophones en formation durant la 5e session du Conseil des droits de l'homme. La formation a été conçue par InfoSud-Media21 ([www.infosud.org](http://www.infosud.org); [www.m21net.org/](http://www.m21net.org/)) et a bénéficié de l'expérience de la rédaction de la Tribune des Droits humains ([www.droitshumains-geneve.info](http://www.droitshumains-geneve.info)) L'Organisation internationale de la Francophonie, la Coopération suisse (DDC) ainsi que de la Ville de Genève ont apporté leur soutien financier.

Nous remercions nos partenaires pour leurs apports précieux: le Haut-Commissariat pour les droits de l'homme, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), l'Organisation mondiale contre la Torture (OMCT) et le Service d'information de l'ONU à Genève.

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC



VILLE DE  
GENÈVE

infoSud  
SUDAN ET MALI

media 21  
Global Journalism Network Geneva  
Réseau Journalisme Global Genève



## Qui sommes-nous?

Sur la photo, de gauche à droite et de haut en bas:

*Moussa BOLLY, Les Echos, Mali*

*Fouszeni TRAORÉ, Le Républicain, Mali*

*Marc-Kenson JOSEPH, Le Matin, Haïti.*

*Abdelvetah OULD MOHAMED, Le Calame, Mauritanie*

*Jean-Pharès JÉRÔME, Le Nouvelliste, Haïti*

### Légende de la photo de la première page

Sur la place des Nations à Genève, la chaise au pied cassé symbolise les victimes des mines antipersonnel. Toute violation des droits de l'homme est une grave blessure infligée à l'humanité.

**Coordination:** Fabrice Boulé

**Mise en pages:** Patrick Morier-Genoud

**Photos:** Humberto Salgado, Lionel Thorens

**Assistante:** Lélé Adam Cerf





© H. Salgado

## Le mot de la rédaction

Le Conseil des droits de l'homme (CDH) est né de la volonté de l'Assemblée générale des Nations Unies de renforcer la protection et la défense des victimes de violations de leurs droits fondamentaux. La défunte Commission des droits de l'homme était trop politisée, selon l'avis général. A voir les débats de la 5e session du CDH, force est de constater pourtant que rien n'a changé, ou presque. Après avoir quitté le ping-pong est-ouest sous la guerre froide, on a l'impression d'être entré dans un affrontement entre Africains, musulmans, non-alignés d'un côté, et Occidentaux et latino-américains de l'autre. Certains disent que les pays du Sud se vengent des frustrations que leur inflige l'immuable Conseil de sécurité à New York. D'autres y ajoutent une touche de revanche contre les anciens colonisateurs.

Cette politique des blocs serait relativement insignifiante si elle ne diminuait pas directement la capacité à défendre les individus sur cette planète contre les violations de leurs droits fondamentaux. Objet

des deux pages centrales de ce Bulletin, le projet de code de conduite pour les rapporteurs spéciaux sur les droits de l'homme est représentatif de la volonté du groupe arabe-asiatique-africain de contrôler les enquêtes sur les pays accusés d'exactions. Les rares survivants parmi les rapporteurs spéciaux sur les pays seraient emmenés en course d'école, sous la haute surveillance des Etats examinés, ne pourraient pas faire valoir les informations des ONG, ne pourraient pas parler aux médias, etc. Les promoteurs de ce code hyper restrictif se targuent pourtant de vouloir accroître la «crédibilité morale» des rapporteurs. Sans Guantanamo, sans Abou Ghraib, les Occidentaux pourraient certes donner des leçons...

Dans ce contexte, les médias doivent encore renforcer leur rôle de relais de l'information à partir de et vers les citoyens des pays les plus liberticides. Il est important pour cela qu'ils se forment de façon pointue sur les mécanismes de défense des droits de l'homme dans le système international.



© Photos Lionel Thorens

# Haïti: «La dynamique va dans le bon sens»

«D'énormes progrès ont été réalisés dans la république caribéenne mais, il y a encore un long chemin à parcourir», estime Louis Joinet, observateur des droits de l'homme en Haïti depuis 2002 et doyen des rapporteurs spéciaux de l'ONU.

## **Pourquoi parlez-vous de progrès en Haïti aujourd'hui alors que de nombreux kidnappings ont encore lieu?**

Il y a une inversion de la dynamique dans un sens positif. Pour savoir s'il y a ou non des progrès, j'ai refait la liste de chaque recommandation que j'ai proposée depuis le début de mon mandat en 2002. Dans ce rapport, j'accorde très peu de place au monitoring, qui équivaut dans mon mandat à la dénonciation. J'opte de préférence pour la suite donnée à mes recommandations. Mon mandat contrairement à d'autres mandats de rapporteur est double : il porte aussi sur la coopération, pour proposer des remèdes.

Il y a d'abord des avancées significatives

dans le domaine de la sécurité : démantèlement de gangs, arrestation de chefs de gangs, notamment, réduction du cancer qu'a été le kidnapping. La dynamique va dans le bon sens. Ce qui permet de dire que l'omerta, cette loi du silence qui régnait dans des quartiers de non droit comme Martissant ou Cité Soleil était plus liée à la poigne voire à la terreur exercée par les chefs de gang qu'à une habitude populaire.

## **Le processus de certification (vetting) de la Police nationale d'Haïti (PNH) progresse-t-il?**

Sans attendre le lancement officiel de cette procédure, l'inspection générale de

la police nationale a mené des enquêtes qui ont conduit à des résultats significatifs : 57 agents de police suspendus, 35 révoqués et 2 rétrogradés. Le « vetting » est un important programme où une enquête sera menée par l'IG/PNH pour les policiers et ensuite probablement pour les magistrats (réforme judiciaire), département par département et au cas par cas. Casier judiciaire, niveau d'étude, compte bancaire, avoirs, relations entretenues avec des ambassades étrangères, enquêtes de voisinage – auxquelles je ne suis pas favorable tenant compte du syndrome de la rumeur trop répandu en Haïti et provoquant trop d'injustices– rien ne sera négligé.



# Haiti marque des points

Louis Joinet, le rapporteur spécial de l'Onu sur la situation des droits de l'homme en Haïti, salue les progrès réalisés dans ce domaine depuis le début de l'année. Dans un rapport présenté mardi devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, il a fait état d'une nette amélioration de la situation des droits de l'homme en Haïti. Pour environ 80 cas de kidnapping relevés en novembre 2006, la courbe s'est progressivement inversée grâce aux opérations conjointes des forces de l'ordre: 39 en février 2007, 24 en mars, 22 en avril contre 18 en mai », a avancé Louis Joinet.

Il a félicité les organisations de défense des droits humains comme Justice et Paix, le Conseil œcuménique de droits de l'homme (CEDH), le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), le Comité des avocats pour la liberté individuelle (CARLI) et la section des droits de l'homme de la mission des Nations Unies pour la stabilisation (MINUSTAH) qui réalisent un travail documenté et publient des rapports sur les violations des droits humains.

M. Joinet a aussi fait état dans son rapport d'un plan de réforme de la Police nationale d'Haïti concocté par les responsables de l'institution de concert avec la Minustah. Chaque policier, a-t-il fait remarquer, fera l'objet d'une enquête en profondeur.

Si le pays a fait des progrès dans le domaine de la sécurité, tel n'est pas le cas pour ce qui concerne la justice. « Corruption du système, surpopulation carcérale, conditions de détention exécrables », autant de faits cités par Louis Joinet pour expliquer l'urgence de réformer le système judiciaire haïtien.

Il a cependant cité des initiatives nouvellement adoptées en vue de remédier à la situation. « La création de la Commission sur la réforme de la justice et le dépôt de trois projets de loi relatifs à la réforme de la justice déposés au Parlement », figurent au nombre de ces mesures.

Le rapport de Louis Joinet a été bien accueilli par Jean Claude Pierre, le représentant d'Haïti à Genève. Il a profité pour demander officiellement la prorogation du mandat de Louis Joinet pour une année.

Jean Pharès Jérôme,  
Le Nouvelliste, Port-au-Prince

moi. C'est la première fois que j'avais l'impression que je ne venais pas en Haïti pour enquêter, dénoncer, mais pour avoir une vraie réunion de travail avec des gens qui veulent essayer de prouver que c'est possible. Cette réunion a donné lieu à la création d'un comité de suivi de ces rencontres. C'est également la première fois qu'un rapport sur la réforme de la justice est élaboré par des Haïtiens, pour les Haïtiens. Sans l'utilisation de la «langue de bois». C'est une nouveauté. Les projets relatifs aux statuts, au conseil et à l'École de la magistrature ont été déposés au Parlement. Le début de l'examen du texte a commencé lundi avec l'audition du ministre de la Justice.

## Pensez-vous que le président Préval aura le dessus sur le phénomène de la corruption?

Il y a une volonté patiente du président de la république. Lors de la réunion précitée, j'ai insisté sur cinq points : la coordination comme impératif de réussite, l'équilibre raisonnable à trouver entre l'indispensable coopération des milieux bancaires et les unités de lutte contre la corruption (ULCC, Ucref), l'importance du distinguo « macro » et « micro » corruption, l'urgence de l'adoption du projet de « loi portant déclaration de patrimoine par certaines catégories de personnalités politiques, de fonctionnaires et autres agents publics, l'importance de la coopération internationale et celle d'un soutien politique fort.

Le récent démantèlement du réseau de

## «Je suis tombé amoureux du peuple haïtien...»

narco trafiquant de Léogâne est sans précédent. Plus de 400 kilos de cocaïne saisis, cinq policiers arrêtés dont un haut gradé de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). L'épée de Damoclès pèse sur les narco trafiquants. Évidemment, plus on démantèle, plus ils (trafiquants) vont se défendre, plus cela (la lutte) sera dure.

### Un mot spécial au peuple haïtien?

Mon gros problème, c'est que je suis tombé amoureux de ce peuple. En 28 ans à l'Onu c'est là que j'ai eu l'émotion la plus forte. Ce peuple est incroyablement débrouillard. J'ai visité récemment le quartier des pièces de voiture, c'est étonnant. Ils fabriquent des pièces qu'on ne trouve plus. Et puis, la culture, les peintres, les poètes... je suis tombé amoureux du peuple haïtien.

Propos recueillis à Genève  
par Marc-Kenson Joseph,  
Le Matin, Port-au-Prince

◀ Louis Joinet, rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Haïti, s'est appliqué dans son rapport à mettre en avant les progrès réalisés.

▼ Deux journalistes haïtiens, Marc-Kenson Joseph et Jean-Pharès Jérôme, ont rencontré Louis Joinet en marge du Conseil des droits de l'homme.



## La réforme judiciaire traîne encore. Que se passe-t-il?

Quand vous revenez à l'égalité constitutionnelle, à un État de droit, il y a beaucoup de gens qui commencent à en avoir peur, à ne pas être content, à ne plus pouvoir continuer les magouilles relatives à la corruption, les trafics... Ces gens peuvent devenir dangereux. Chacun sait qu'il y a quand même quelques parlementaires qui ne sont pas des champions de la lutte pour la transparence et pour la légalité. Heureusement, la majorité des parlementaires soutiendront ce projet.

Avant, tout était de la responsabilité du gouvernement. On gouvernait sans Parlement. Maintenant, il y a un Parlement élu. Beaucoup de parlementaires manquent d'expérience, les ministres aussi. Donc, ça marche un peu difficilement. Mais, du côté du gouvernement la volonté politique est affirmée, il commence à passer aux actes. La commission sur la réforme de la justice a été créée à l'initiative du président René Préval lors d'une réunion convoquée au Palais national avec l'ensemble des acteurs publics et des membres de la société civile.

## Cette réunion, semble-t-il, vous a marqué. Pourquoi ?

Écoutez. Durant mes vingt huit ans de lutte pour les droits de l'homme, cela a été l'un des moments les plus forts pour

**Eric Sottas, directeur  
de l'OMCT**

## «La réforme a été un trompe-l'œil»

Eric Sottas, le directeur de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) n'y va pas par quatre chemins pour qualifier la réforme des Nations Unis entamée il y a plus d'un an pur rendre plus efficace le système des droits de l'homme. « La réforme a été un trompe l'œil », clame-t-il. Le débat autour du nouveau rôle des rapporteurs spéciaux dans le Conseil des droits de l'homme et la revue universelle périodique lui donne matière à contestation. Selon lui, depuis fort longtemps la tendance à l'ONU est de minimiser le rôle de rapporteurs spéciaux qui dérangent certains Etats liberticides. En effet, le groupe africain, conduit par l'Algérie, la Chine et les pays de l'Organisation de la conférence islamique entendent imposer un code de conduite aux experts indépendants avec une série de mesures draconiennes. Si ce code, qui est en discussion depuis dix mois, passe les rapporteurs spéciaux n'auront plus la possibilité d'interpeller ou d'alerter l'opinion par le moyen de communiqués ou de conférence de presse sur les violations des droits de l'homme perpétré par un Etat. Aussi, ils seront obligés d'attendre la réponse de l'Etat avant la publication de toute information. C'est en fait une censure déguisée.

Eric Sottas qui s'investit depuis trente ans pour la défense des droits de l'homme trouve scandaleux la transformation de la revue universelle périodique en une revue des pairs. « La question n'est pas de savoir si tout le monde subit un examen, mais si tout le monde subit le même examen », s'interroge le président de l'OMCT. A l'en croire les Etats puissants passeront par les mailles du filet à coup de multiples pressions sur les autres. La situation des droits de l'homme sera revue uniquement dans les pays plus faibles. Alors que la revue universelle périodique permettait un examen systématique de la situation des droits de l'homme dans tous les pays. Pour M. Sottas le code conduite passait, ce sera une régression considérable pour la défense des droits de l'homme. Ce qu'il regrette c'est que ce sont les Occidentaux qui freinaient toutes les dispositions utiles sur la torture.

Les discussions au sein du Conseil des droits de l'homme qui ont commencé à Genève le 11 juin doivent prendre fin le 18 et définiront les nouvelles missions des rapporteurs spéciaux. La question que tous les défenseurs des droits de l'homme se posent est de savoir si la réforme va constituer une avancée ou un recul.

*FT*



# De spéciaux, les pourraient dev

**Les experts indépendants sont un des outils  
les plus efficaces pour dénoncer les plus graves  
violations des droits de l'homme dans leurs  
rapports. Ils pourraient tout simplement  
disparaître.**

**I**nsensée, scandaleuse, arbitraire... les représentants des ONG pour la promotion des droits de l'homme ne mâchent pas leurs mots pour qualifier l'offensive d'un large groupe de pays asiatiques et africains pour réduire le rôle des rapporteurs spéciaux, ces experts indépendants qui peuvent examiner la situation des droits de l'homme selon un thème ou dans des pays particuliers. Pour eux, le processus de réforme des mécanismes de protection des droits de l'homme risque d'aboutir sur un recul terrible.

En effet, depuis la création en 2006 du Conseil des droits de l'homme,

pour succéder à la Commission discréditée, les pays membres négocient sur les nouvelles règles de travail. La 5<sup>e</sup> session du Conseil, qui se tient du 11 au 18 juin à Genève doit trancher deux questions fondamentales: l'amélioration et la rationalisation des « procédures spéciales » et la définition des contours et principes de fonctionnement de la « revue universelle périodique ». La Chine, les Etats de l'Organisation de la conférence islamique et certains pays africains ont proposé des mesures tendant à réduire le rôle et l'influence des rapporteurs spéciaux hérités de l'ancienne Commission. Ce groupe d'Etats membres du Conseil entend revoir





Conseil des droits de l'homme:  
des négociations très serrées  
pour établir les nouvelles règles  
du jeu.

© H. Salgado

## Enquêteurs sur la sellette

Qu'ils soient appelés rapporteurs spéciaux, experts indépendants, représentants du secrétaire général ou de la Commission (devenu Conseil), les rapports de ces éminentes personnalités spécialisés dans divers domaines ont été le meilleur moyen de documenter les violations des droits de l'homme dans le monde. Ils ont attiré l'attention de la communauté internationale sur les souffrances des enfants de la rue, les brutalités policières, les exécutions sommaires, l'assassinat des femmes au nom de l'honneur, la persécution des mino-

rités ethniques dans de nombreux pays, etc.

Aujourd'hui, ces experts indépendants et bénévoles dérangent. Les experts qui sont censés être des personnes d'une grande intégrité, ayant une profonde connaissance des problèmes, sont accusés par certains Etats d'être des menteurs et des incompetents. Mais les délateurs sont ceux qui violent le plus les droits fondamentaux de leurs citoyens.

FT

# Les rapporteurs venir banalement policés

les modalités de nomination des rapporteurs spéciaux ou experts indépendants qui sont choisis parmi des universitaires, des juristes, des économistes, des membres d'organisations non gouvernementales ou d'anciens hauts fonctionnaires de l'ONU. Pour eux les experts doivent être nommés parmi une liste de diplomates, afin de rédiger des rapports « plus constructifs et consensuels ». Une proposition que Simia Ahmadi, déléguée permanente de la FIDH auprès de l'ONU à Genève, trouve inacceptable. « On ne peut pas attendre d'un ambassadeur qu'il soit un spécialiste des droits de l'homme. Il représente son gouvernement et est donc soumis à des contraintes et obligations politiques qui ne sont pas compatibles avec l'évaluation indépendante du comportement d'autres gouvernements », argumente-t-elle. A l'en croire, l'indépendance des rapporteurs doit être garantie par rapport aux gouvernants et non par rapport aux ONG.

### Code de conduite

Au delà des modalités de désignation, certains Etats souhaitent imposer un « code de conduite » à ces experts indé-

pendants. Ils mettent en cause leur capacité à interpellier et alerter l'opinion par le moyen de communiqués et de conférences de presse. Avec ce code, les rapporteurs spéciaux seront soumis à des délais de publication et auront l'obligation d'attendre la réponse du gouvernement avant la publication de toute information. Ce qui empêche une réaction rapide. Jusqu'ici, les experts indépendants se rendent sur place, mènent des investigations et rendent publiques leurs conclusions de la manière qui leur semble la plus appropriée. Une latitude qui risque de disparaître. « Ce qui me gêne, c'est de voir la censure légitimée par le droit international », fulmine Louis Joinet, expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti et doyen parmi les rapporteurs spéciaux.

La « revue universelle périodique » qui prévoit un examen systématique de la situation des droits de l'homme dans l'ensemble des pays du monde est aussi mise en cause par certains membres du Conseil. Si cette méthode ne permettait à aucun pays d'échapper à la revue de sa situation, ses détracteurs proposent à sa place une évaluation

« consensuelle ». Autrement dit, Ce seront les Etats membres du Conseil qui jugeront de l'opportunité de l'évaluation d'un pays par rapport aux faits qualifiés de violations des droits de l'homme. Le danger qui réside dans une telle pratique est de voir des faits graves minimisés ou ignorés par défaut de consensus sur leur qualification. La non-dénonciation de certaines situations est d'autant plus grave que le but proclamé par la revue des pairs est son objectivité, son objectivité et l'universalité de sa portée. Selon les ONG « le risque est fort que l'auto évaluation ne conduise à l'auto absolution » par des Etats qui seront désormais juges et parties. « Une dérive qui compliquerait davantage le travail des défenseurs des droits de l'homme », dénonce Sébastien Gilloz qui trouve qu'il y a une légitimité dans les procédures actuelles qui méritent d'être protégées.

Fousséni Traoré,  
rédacteur en chef, *Le Républicain*,  
Bamako

# Mission impossible



© H. Selgado

Le rapporteur spécial Leandro Despouy, lors de la cinquième session du Conseil des droits de l'homme.

L'heure est grave! Incertains sont les lendemains! La mission de l'ONU qu'on croirait franchir une nouvelle ère grâce au travail remarquable des experts et rapporteurs indépendants permettant ainsi de faire la lumière sur la situation de droits de l'homme par rapport à une thématique ciblée et dans n'importe quel pays de la planète, semble être véritablement dans la nasse.

Le Conseil des droits de l'homme examine ces jours-ci à Genève les différents rapports soumis par les rapporteurs onusiens. Des rapports qui ne plaisent guère à la majorité des pays membres. Des rapporteurs montrés du doigt par la quasi-totalité des pays membres du conseil. Seuls les pays du Nord s'investissent pour défendre des missionnaires qui dérangent encore au Sud. Le soutien de ces États ne saurait faciliter l'acceptation de leur tâche au sein du Conseil. C'est même peut-être un cadeau offert aux pays incriminés dans les rapports. Une occasion pour eux d'évoquer «la sélectivité, deux poids, deux mesures». Les anciens réflexes et instincts sécuritaires se réveillent! L'obsession paranoïaque gagne du terrain! Le complot éternel se profile à l'horizon! Et l'on se bat par la suite à réduire la mission des experts en imposant un code de conduite dit-on pour garantir leur crédibilité, même si

l'on est tenté parfois de mettre terme à leur mission.

Mais encore faudra-t-il que ces mêmes pays du Nord puissent de nos jours se targuer d'un parcours sans faute en matière des droits humains. Et de nos jours, faudra-t-il encore qu'ils, parviennent à aller jusqu'aux bout contre la volonté des régimes qui font vivre leur économie globalisée. La petite logique politique n'est elle pas entrain de l'emporter sur la vertu de liberté? Dilemme pour l'avenir de rapporteurs indépendants dont la mission se trouve aujourd'hui fort menacée.

Bien des guerres absurdes et iniques sont engagées de manière unilatérale par ceux-là mêmes qui sont censés être les garants du droit et de la légitimité internationale. Des écarts et un recul de liberté surgissent de manière croissante ça et là dans de société traditionnellement démocratiques! Des économies des pays jadis chantres d'idéaux de la justice et de la paix civile fleurissent grâce aux marchés généreusement offerts de gré à gré par des pouvoirs qui font embastiller pourtant arbitrairement leurs concitoyens par ce qu'ils ont justement cru aux chansonnettes de la liberté et ont espéré la conquérir.

Rien ne va plus dans ces temps qui

courent dans le monde! Les régimes totalitaires aujourd'hui peuvent continuer en toute impunité à perpétuer leurs méthodes obscurantiste et injuste de gouverner. Et personne ne peut les raisonner! Ni au sein du Conseil des droits de l'homme car ils demeurent majoritaires. Un statut confortable qui leur confère de refuser le consensus et exiger perversement le passage au vote. Ainsi, les pays du nord, connus par leur respect aux droits, ne sauraient contester le verdict de la majorité. Ni encore moins, seraient-ils, ces maîtres de la tyrannie ramenés à la raison, ces maîtres de la tyrannie, dans le cadre de rencontres bilatérales qui ne serviraient opportunément qu'aux négociations politico économiques.

Et les jérémiades des peuples opprimés! Et le bâillonnement de la presse! Et les inégalités sociales! Et les violences contre la femme! Et l'exploitation des enfants! Et l'opprobre même! Des maux et des cris d'injustice qui resteront sempiternels, et ne seront perçus ni entendus que par quelques ONGs sans force aucune et des rapporteurs onusiens voués aux gémonies par ceux-là mêmes qui sont censés les soutenir!

*Abdelvetah Ould Mohamed,  
éditorialiste, Le Calame,  
Nouakchott*



Simia Ahmadi, qui représente la Fédération internationale des droits de l'homme à Genève, a exposé son point de vue sur les réformes au Conseil des droits de l'homme.



© Lionel Thorens

DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

# Médias et ONG se nourrissent réciproquement

La défense et la promotion des droits de l'homme reposent en partie sur la dénonciation de leurs violations et la pression sur les pouvoirs publics afin de les contraindre à respecter leurs engagements. Sur ces deux fronts, les médias et les ONG travaillent dans une grande complémentarité.

«**D**énoncer les violations et soutenir les organisations de la société civile dans la pression qu'elles exercent sur les décideurs. C'est ainsi que nous concevons le rôle des médias dans la défense des droits de l'Homme», c'est que nous disait récemment Me Brahim Koné, président de l'Association malienne des Droits de l'Homme (AMDH). Pour ce qui est de Mme Simia Ahmadi, déléguée de la Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) auprès des Nations Unies, elle nous a dit, «nous nous préoccupons surtout des victimes. Et c'est pour elles que nous nous battons pour faire changer les choses».

L'analyse de ces deux propos met en évidence la similitude entre les médias et les ONG dans la défense des Droits de l'Homme. La préoccupation de Simia Ahmadi, sans doute de toutes les organisations qui battent pour le respect de la personne humaine, est aussi celle des médias indépendants. Le plus souvent, les journalistes ne se battent pas seulement pour leur indépendance et leur liberté, mais aussi et surtout pour le respect scrupuleux de tous les droits et de toutes libertés. Comme les ONG, ils sont à l'avant-garde de défense des droits de l'homme.

Selon de nombreux témoignages, les

ONG comme les médias jouent un rôle important en diffusant des informations sur les normes à appliquer et en exerçant des pressions sur les gouvernements pour les mettre en œuvre. Sans compter que leur apport au fonctionnement des organes des traités des Nations Unies est considérable. Ainsi, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme, près de 80 % des informations qu'il reçoit proviennent des ONG et des médias.

Pour une meilleure information des opinions nationales et internationales, journalistes et défenseurs des droits de l'homme se complètent le plus souvent. «Nous nous appuyons beaucoup sur les articles de presse pour donner plus de crédibilités à nos informations et contrer

les Etats parties au Programme Organes des Traités des Nations-Unies», reconnaît M. Patrick Mützenbergh de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT). Si les ONG s'appuient sur les médias pour dénoncer les violations des Droits humains et crédibiliser leurs rapports, elles constituent aussi des sources d'information pour ces derniers. Notre propre expérience prouve que dans des pays comme le Mali, les victimes de viol témoignent rarement dans les médias sans l'appui d'une ONG. Cette complémentarité entre médias et ONG est aujourd'hui indispensable à l'avancée du respect des Droits de l'Homme dans le monde.

*Moussa Bolly,  
Les Echos, Bamako*

## Champion de la ratification

Certains pays, pour se donner une bonne image à l'échelle mondiale, signent tous les traités et conventions internationaux. C'est le cas du Mali qui est presque à jour par rapport à la signature et à la ratification des conventions protégeant les droits de l'homme. C'est une bonne chose, mais il y a un revers à la médaille. Les Comités des Organes des Traités disposent de peu de moyens pour évaluer le respect effectif de ces nobles engage-

ments. La restitution des rapports pourtant obligatoires est peu régulière. Le Mali a 11 rapports de retard. Il pêche particulièrement sur le Traité des droits sociaux, économiques et culturels et sur la Convention pour l'élimination des violences faites aux femmes. En 2003, le second rapport sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques survenait près de... 20 ans après la première!  
*M.B*

## Examen de 12 mois pour le Soudan



© Istockphoto.com

Après avoir bloqué pendant des années les efforts des Nations Unies pour arrêter les violations des droits de l'homme au Darfour, le Soudan a accepté de mettre en œuvre une série de résolutions clé, qui ont pour but de protéger les civils des attaques, mettre fin à la violence sexuelle envers les femmes et traduire les responsables en justice.

## Main tendue aux réfugiés de la faim

Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation Jean Ziegler a demandé au Conseil des droits de l'homme de reconnaître une nouvelle catégorie de réfugiés, ceux de la faim. Le sociologue suisse a par ailleurs critiqué les pays occidentaux pour leur promotion des biocarburants car ceux-ci proviennent de terrains agricoles autrefois dévolus à la production alimentaire.

## Cuba exaspère l'expert



© Cathy Francky

Christine Chanet, expert de l'ONU chargée d'enquêter sur les droits de l'homme à Cuba, n'en peut plus. Elle en est à son 5ème rapport et rien ne bouge sur l'île. La Havane nie en bloc les accusations. La juge française ne voit plus le sens de son mandat.

## Entre diplomates

«Mentir le mieux, c'est s'accorder sur des mots auxquels on ne donne pas le même.»

Eric Sottas, directeur de l'Organisation mondiale contre la torture

## La Russie défiée sur le racisme



© H. Salgado

Le rapporteur Doudou Diène a relevé une progression inquiétante des violences racistes en Russie. De son côté, la délégation russe a fustigé un rapport « partial » et « inacceptable ».

## Un tribunal pour juger les experts de l'ONU!

En début de semaine de la session du Conseil, l'ambassadeur algérien Idriss Jazairy a proposé de créer un «comité éthique» pour juger les experts de l'ONU qui ne respecteraient pas les «règles» lorsqu'ils visitent des pays accusés de violations. Tollé, y compris au sein du groupe africain. La proposition a été retirée en fin de semaine.

## La Vérité, arme blanche contre l'impunité

Pour beaucoup de pays latinos, comme l'Argentine ou le Chili, les dictatures militaires des années 70 sont synonymes de torture, d'assassinats et de disparitions forcées. Ils militent aujourd'hui activement pour une reconnaissance internationale du droit à la vérité.

## Les droits de l'homme restent en otage à l'ONU

«90% des exécutions capitales enregistrées dans le monde en 2005 l'ont été dans des pays membres du Conseil des droits de l'homme.»

Jean-Claude Bühler, journaliste et écrivain

## Micmac anglo-américain en Ouzbékistan

Les récentes mémoires de Craig Murray, ambassadeur britannique renégat, en poste en Ouzbékistan entre 2002 et 2004, sont en train de faire sensation dans les cercles diplomatiques. Meurtre à Samarkand (Murder in Samarkand), met en lumière les accords louches entre les Etats-Unis et le Royaume Uni pour couvrir des violations flagrantes des droits de l'homme dans l'ancienne république soviétique, et ce au nom de la guerre contre la terreur.

## Les Tchétchènes archivent leurs bourreaux



© Over-blog.net

«Je me suis retrouvée dans ce village, avec tous ces gens qui hurlaient, qui tombaient, qui couraient et laissaient les cadavres derrière eux... Il n'y avait pas un journaliste. J'étais là, toute seule. Par hasard, j'avais cette petite caméra. J'ai alors filmé tant que j'ai pu. Je ne savais pas pourquoi je le faisais. C'était un cri de l'âme.» Pendant onze ans, Zainap Gashaeva n'a cessé de filmer... tout ce qu'elle rencontrait sur son passage : massacres, tortures, assassinats... Peu importe qui les perpétrait : l'armée russe ou les extrémistes tchétchènes. Mais aujourd'hui, Zainap n'est plus seule à collecter les images. Beaucoup de ses compatriotes tchétchènes ont rejoint son ONG dénommée «Echos de la guerre.»

## Des esclaves refusent la liberté

L'esclavage est une violation flagrante des droits humains. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule, en son article premier, «tous les êtres naissent libres et égaux en dignité et en droits». Malgré leurs efforts, des pays comme le Mali ont du mal à éliminer une certaine forme d'esclavage qu'on rencontre chez les Soninkés (Nord-Est) et chez des peuples du Nord. Elle s'est

profondément enracinée dans la tradition au point que ces «esclaves» des temps modernes voient en toute tentative d'affranchissement une violation de leurs droits.

«Nous sommes leurs esclaves depuis des générations. C'est ce que nous ont dit nos parents. Et nous resterons toujours leurs esclaves, leurs serviteurs. En nous affranchissant, ils vont non seulement nous trahir, mais aussi

et surtout trahir la mémoire de leurs ancêtres...», nous disait un vieil esclave rencontré, il y a deux ans, dans un village sarakolé (soninké) de la région de Kayes (est du Mali). Dans ses localités, généralement frontalières avec le Sud de la Mauritanie, l'esclavage est devenue une tradition dont l'extinction n'est pas pour demain !

Moussa Bolly





La Francophonie attache une grande importance à la formation des journalistes car la communication est essentielle dans la défense et la promotion des droits de l'homme.

### Libère Bararunyeretse

représentant de la Francophonie auprès de l'ONU à Genève



#### BUREAU D'ACCUEIL DES ONG

## Une vitrine pour les ONG du Sud

«Accueillir, orienter et aider les ONG à mieux se retrouver au Conseil des droits de l'Homme à Genève!» Tel est l'objectif que se donne Ngo Welcome desk (bureau d'accueil et d'information pour les ONG). Cette structure d'accueil a commencé ses activités le 11 juin 2007, c'est-à-dire le jour de l'ouverture officielle de la 5e session du Conseil des droits de l'homme.

Sa mission consiste donc à faciliter la participation des délégués non gouvernementaux, surtout ceux qui ne disposent pas d'assez de moyens, aux travaux du conseil. Le Welcome Desk est géré par Mandat International et financé par la Suisse. Pour des facilités d'hébergement à Genève, il met un Centre d'Accueil à la disposition des Délégations et ONG (20 à 30 CHF la nuitée) près de l'ONU avec une infrastructure de travail mise à disposition (salle de réunion, accès Internet, etc.).

«C'est une initiative heureuse qui facilite notre participation aux débats internationaux sur les droits de l'homme. Nombreuses sont les ONG africaines qui ont souvent envie de venir à Genève partager leurs expériences et leurs préoccupations avec la communauté internationale et avec d'autres organisations de la société civile. Mais, le coût du voyage ne leur facilitait pas la tâche », reconnaît Bénédicte Mpenza, responsable d'une ONG congolaise (RDC) de lutte contre les violences faites aux femmes.

*Moussa Bolly*

Info: [www.welcomedesk.org](http://www.welcomedesk.org); [www.mandint.org](http://www.mandint.org)



© Lionel Thorens

L'ambassadeur Libère Bararunyeretse, et son adjointe Sandra Coulibaly, entourés des journalistes qui ont suivi une semaine de formation aux droits de l'homme.

#### FRANCOPHONIE ET DROITS DE L'HOMME

# La promotion par la diversité linguistique

Depuis le sommet de Ouagadougou (Burkina Faso) en 2007, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a amorcé un tournant décisif marqué par plus d'engagement politique et plus d'implication dans la prise en charge des droits de l'homme. Ce qui se traduit par un appui aux processus démocratiques dans de nombreux pays, l'implication dans la résolution des conflits ou des crises socio-politiques dans des Etats comme la Côte d'Ivoire, l'appui à l'Education et à la réduction de la facture numérique.

Par ailleurs, pour l'ambassadeur/re-

présentant permanent de l'OIF à Genève, M. Libère Bararunyeretse, «le combat de la Francophonie n'est pas une croisade contre une autre langue, mais un engagement contre le monolinguisme, donc en faveur de la diversité culturelle et linguistique». Une diversité qui est aussi un facteur de promotion des droits de l'homme puisqu'elle s'oppose au règne de la pensée unique qui entrave l'épanouissement de nombreux peuples et l'expression de diverses opinions sur les questions fondamentales et indispensables aux progrès équitables de l'humanité.

*MB*

### Dans toutes les langues

Il est de histoires qui se racontent d'elles-mêmes. Elles n'ont besoin d'être exprimées dans aucune langue. L'intelligence linguistique s'évanouit à la frontière de ces histoires. Par ce qu'elles se parlent et s'écrivent d'elles-mêmes. Leur langage est universel et restera universel! Ces histoires s'appellent: violation des droits de l'homme. Un sang qui coule, coule dans toutes les langues! Une

femme qui pleure, pleure dans toutes les langues! Un enfant qui crie famine, crie famine dans toutes les langues! Ainsi, la lutte pour la liberté et pour le respect des droits humains ne saurait être l'apanage d'aucune entité linguistique. Par ce que, ce combat n'appartient à aucune langue! Mais toutes les langues lui appartiennent!

*Abdelvetah Ould Mohamed*

*Leurs enfants peuplèrent les rues des grandes villes suppliant les passants de leur donner quelques sous pour subsister.*

# La solitude d'un baobab

*Par Abdelvetah Ould Mohamed*

Je suis un baobab. Je suis né quelque part en Afrique. Mon âge, je ne le connais point! Ma conscience, je l'ai prise depuis des lustres et des lustres. Aujourd'hui, je suis avachi et par le temps et par l'espace. Je suis seul au fond de nulle part! Une contrée qu'âme ne foule du pied! Ils l'ont abandonnée, cette contrée frappée depuis de malédiction. Jadis, un paradis qu'ils n'ont su protéger contre les bas instincts et la turpitude humaine! Une terre où coulaient les ruisseaux dans chaque coin et recoin! Une terre toute parfumée des exhalaisons généreuses de fleurs et de bonnes herbes! Une terre où fredonnaient les oiseaux des berceuses qui adoucissaient le sommeil des humains et des bêtes! Aujourd'hui, seul assené au quotidien par les mauvais coup des sables mouvants, condamné à une solitude éternelle, je pleure, en silence les temps immémoriaux de cette belle cité, ensevelie par le mauvais sort!

Pourtant, mon ombre est témoin d'une succession d'enfants qui jouaient; et de leurs rires frivoles, je me souviens encore. Ils ont grandi ici même. Ici, ils sont devenus adultes! Puis, ils ont enfanté, ici! Et ici, de lignées en lignées, ils se sont envoûtés de son charme atavique! De père en fils, ils ont profité de la clémence du ciel et de l'altruisme de la nature! La récolte des champs était une fête dont l'écho retentissait une année durant! Leurs bétails venaient paître dans des forêts verdoyantes et leur offraient gracieusement nourriture et sécurité alimentaire. Ils étaient en paix avec la nature et celle-ci était magnanime à leur égard. Mais, ils ont épousé d'autres pratiques! Leurs esprits étaient altérés par de nouvelles tentations. Ils ont, s'évertuaient-ils, noué de nouvelles relations. Des rapports porteurs d'espoir, se glosaient-ils! Des ponts érigés vers le monde extérieur! L'ouverture, disaient-ils! Ils ont exterminé tous les animaux des savanes et des steppes. Ils ont vendu les ivoires d'éléphants, les cornes des antilopes, les peaux des serpents et des tortues, les plumes des oiseaux... Puis, ils ont abattu tous les arbres et ont vendu leur bois. Et la nature se mit en colère! Et le ciel arrêta de pleuvoir! Et la terre se révolta! Les tempêtes ne transportaient plus que vents de sable, enterrant le peu de végétation qui survivait à la bêtise humaine et le grognement de tonnerres

courroucés! Et la terre qui a tant donné étouffa les échos des liesses festives de la récolte. Leurs bétails, privés des breuvages et pâturages furent décimés. Les populations s'évapourèrent petit à petit. Ils gagnèrent les villes à la quête d'endroits plus charitables. Les plus opiniâtres du bled demeuraient stoïquement accroché à cette terre ancestrale vivant de miettes offertes par ces roitelets des nouveaux temps qui ne connaissent point le partage. Les maladies les plus destructrices les frappaient progressivement et la famine acheva leurs jours sous ces dunes blanches où gisent encore leurs ossements. Et les autres pauvres familles que je vues naître, puis grandir s'éparpillèrent dans les bidonvilles. Leurs enfants peuplèrent les rues des grandes villes suppliant les passants de leur donner quelques sous pour subsister. Ainsi, habitent en eux d'autres tentations! Ils deviennent l'appât des toutes les dérives! A la croisée des chemins, ils sont tentés par l'adhésion à d'autres tribus cette fois-ci. La précarité de la nouvelle vie les entraîne dans la subversion. Frustrés par les inégalités citadines, ils s'aventurèrent à investir des pays lointains. Des pays, dit-on, où la pauvreté n'est pas une tare. Des pays, où les hommes sont égaux. Ils bravèrent des risques énormes en montant parfois la mer pour se réfugier clandestinement chez des étrangers. Chez ceux-là mêmes, paraît-il, qui leur ont appris à massacrer les animaux sauvages! Ceux-là mêmes qui leur ont fait goûter l'argent du bois! Ceux-là mêmes qui continuent à soutenir et maintenir aux commandes dans ce pays des satrapes en contrepartie de faveurs commerciales peu orthodoxes! Un négoce qui a rendu le pays exsangue! Mais, ceux-là ont déjà payé leur rançon! Ils seraient insensibles, sans doute, à la désolation de leurs nouveaux hôtes! Sourds, seraient-ils à leurs détresses! Les douleurs de ceux parmi eux qui sont restés dans la misère et l'injustice de l'ordre établi du pays ne franchissent guère sa frontière! Au contraire, ils renforceront le contrôle des points de passages! Ils feront signer aux sbires de roitelets qui gouvernent cette région des papiers et des papiers interdisant la vertu hospitalière! Ils ferment les frontières! Et les parents damnés par la maladie continuent à vivre dans le dénuement pendant que leurs progénitures pataugent dans les pégrinations sans fin de l'errance!

